

Comment entretenir les relations avec les Instances Représentatives du Personnel

Programme de formation en présentiel

Dernière mise à jour : Version 05/2024 – Document en vigueur – vérifié en décembre 2025

Objectif général

La formation permet de connaître, comprendre et pratiquer les relations sociales c'est-à-dire de présider et animer un Comité Social et Économique (CSE), de connaître les techniques d'animation sociale pour maîtriser et gérer les tensions sociales. A l'issue de la formation vous aurez développé votre maîtrise des relations sociales en vous appuyant sur des connaissances et outils nécessaires à cet exercice.

Public visé et prérequis

Public visé : Toute personne en entreprise amenée à animer les instances représentatives du personnel, à gérer les relations sociales et toute personne amenée à assister ces personnes.

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter 30 jours avant afin d'organiser au mieux la formation.

Objectifs pédagogiques de la formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- D'identifier les partenaires sociaux et connaître leurs enjeux et méthodes d'action
- Connaître les différents rôles IRP
- Adopter la bonne posture pour présider, animer un CSE

Programme pédagogique de la formation

Les séquences de la formation

1. Identifier les partenaires sociaux et connaître leurs enjeux et méthodes d'action
Les organisations syndicales et les enjeux liés à la représentativité :
 - Les syndicats en France
 - Les évolutions législatives en matière de dialogue social, négociation collective, représentativité
2. Connaître les différents rôles IRP: rôle, attributions et moyens
 - Les membres du CSE
 - Les représentants de proximité, le délégué syndical, le représentant de la section syndicale
 - Les autres acteurs du dialogue social
3. Adopter la bonne posture pour présider, animer un CSE
La pratique des relations sociales et les techniques d'animation sociale :

- Identifier ses partenaires sociaux pour réguler le dialogue social
- Animer et présider les instances représentatives du personnel
- Maîtriser les tensions sociales

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

- **Moyens pédagogiques** : Méthode expositive, participative, jeux de rôle, exercices, analyse vidéo
- **Moyens techniques** : *Salle équipée (tables, chaise, chevalets)*, un ordinateur, un Barco ou une grande télévision, un Paper minimum, feutres, feuilles vierges, jeux de cartes, Post-it.
- **Moyens d'encadrement** : Formateur Professionnel d'adultes Certifiée ayant les compétences requises dans ce domaine.

- **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**
- **Suivi de l'exécution** : *Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée.*

Appréciation des résultats :

- La formation dispose d'évaluations amont, aval, qui sont réalisées avec un outil dématérialisé (type google form). Une note sera donnée aux participants au début et à la fin de la formation.
- Des évaluations intermédiaires seront réalisées par le formateur à chaque étape par un jeu de questions/ réponses sur les points venant d'être abordés.
- A la reprise de la 2nd journée, le formateur fait une réactivation des acquis par un jeu d'échanges avec les participants pour s'assurer de la bonne compréhension des points vus la veille.
- Une évaluation de satisfaction sera également faite en fin de formation.

Organisation et fonctionnement de la formation

- **Durée totale de la formation** : 2 Jours 14 heures.
- **Horaires** : *Par défaut 9h00-12h00/13h00-17h00*
- **Rythme** : *En continu*
- **Mode d'organisation pédagogique** : *Présentiel en intra-entreprise (groupe d'apprenants d'une seule entreprise) ou Présentiel en inter-entreprise (groupe d'apprenants de plusieurs entreprises)*
- **Nombre de participants maximum** : *12 participants maximum et minimum 3 par session.*
- **Lieu de formation** : HORS SITE OU SUR SITE
- **Tarif par session** : 600 Euros *en inter par stagiaire*
3200 Euros *en intra forfaitaire par session.*
- **Indicateurs de résultats** : Taux de satisfaction des stagiaires.

Modalité et délai d'accès

A l'issue de votre demande de formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 30 jours.